



## école du renouvellement urbain

### Objectifs

- Faire de la mixité sociale une catégorie d'action pour les acteurs
- Connaître le cadre réglementaire des attributions, afin de le mobiliser au service de la mixité résidentielle des quartiers
- Maîtriser la définition et la mise en œuvre d'une stratégie d'équilibre territorial à l'échelle des quartiers en renouvellement urbain au regard de leur occupation sociale, de leurs fonctions dans la dynamique territoriale et de leur vocation résidentielle attendue
- Apprendre à déployer une méthode partenariale de peuplement à l'occasion du projet de renouvellement urbain, en agissant sur différents leviers : offre, attributions, mobilité dans le parc (relogements, mutations), ce en cohérence avec les autres stratégies territoriales, dont la politique de l'habitat

### Module 9.5

## Politique d'attribution et rééquilibrage de l'occupation du parc social dans les NPNRU

---

### Enseignants principaux

**Francis Rathier** (fil rouge de la formation), Sociologue, BERS ; **Fanny Lainé-Daniel**, socio-urbaniste, FLDC ; **Christophe Noyé**, Géographe, professeur associé à l'École d'Urbanisme de Paris, Cf. Géo

### Durée

3 jours (17h30)

### Public

En charge du programme d'un quartier en politique de la ville, ou renouvellement urbain (bailleur, collectivité locale, service de l'Etat, SEM...)

### Prérequis

Aucun

### Approche pédagogique

Alternance entre exposés théoriques, exemples opérationnels, mise en situation, témoignages d'acteurs et échanges sur les situations locales des stagiaires. Accès à une documentation pédagogique à l'issue de la formation au format numérique. Une évaluation des acquis est organisée à la fin de la formation (questionnaire individuel).

# Programme

## JOUR 1

|                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9h00 ... 9h30   | Accueil des stagiaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 9h30 ... 10h00  | <b>Présentation du programme et de ses objectifs</b><br>Tour de table et recueil des attentes des stagiaires : « Pour une formation réussie »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 10h00 ... 12h30 | <b>1/ ÉLÉMENTS DE CADRAGE</b><br><b>Francis RATHIER, Fanny LAINE-DANIEL</b><br><br><b>1.1 LES ENJEUX EN QUESTION</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Le peuplement des quartiers et plus largement du logement social</li></ul><br><b>1.2 LA MIXITÉ SOCIALE : UNE CATÉGORIE DE L'ACTION PUBLIQUE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Politique de la ville : du développement social au renouvellement urbain</li><li>Différentes approches de la mixité sociale et des politiques mises en œuvre par le passé</li><li>Un principe d'intervention en question</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 12h30 ... 14h00 | Pause déjeuner                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 14h00 ... 17h00 | <b>2/ UN NOUVEAU CONTEXTE : LA POLITIQUE D'ATTRIBUTION</b><br><b>Fanny LAINE-DANIEL, Francis RATHIER</b><br><br><b>2.1 TÉMOIGNAGE ET EXEMPLES D'INTERVENTIONS</b> <p><b>Alice COLLET</b> Alice Collet, Responsable de Pôle cohésion sociale et urbaine<br/>Direction de la Stratégie et de l'Accompagnement des Acteurs/ ANRU<br/>Du bilan du PNRU aux attendus de l'Anru pour le NPNRU</p><br><b>2.2 LES POLITIQUES DE PEUPLEMENT À L'HEURE DE LA RÉFORME DE LA GESTION DE LA DEMANDE ET DES ATTRIBUTIONS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Le cadre législatif et réglementaire encadrant la gestion de la demande et des attributions :</li><li>L'esprit de la loi, les documents à élaborer et les contenus attendus</li><li>Les politiques intercommunales d'attributions : orientations et objectifs d'attribution</li><li>Les nouveaux dispositifs introduits par la loi Elan : cotation de la demande, gestion en flux et CALEOL</li></ul><br><b>2.3 LES POINTS CLEFS DE LA CONSTRUCTION DE LA POLITIQUE D'ATTRIBUTION</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Le cadre partenarial de la CIL : son organisation et ses acteurs : approche globale et approche territorialisée</li><li>La définition des orientations et des objectifs d'attribution</li><li>Le plan d'action</li></ul> |
| 17h00 ... 17h15 | <b>IDENTIFIER LES POINTS CLEFS QUI SE DÉGAGENT DE LA JOURNÉE ?</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

## JOUR 2

9h00 ... 9h30

Accueil des stagiaires

9h30 ... 12h30

### **3/ DÉFINIR ET SUIVRE UNE STRATÉGIE AU REGARD DES ENJEUX ET DES SPÉCIFICITÉS LOCALES**

**Christophe NOYÉ**

#### **3.1 LE PEUPLEMENT DES QUARTIERS ET RÉNOVATION URBAINE**

- Les dynamiques des quartiers et les effets structurels
- Que faut-il traiter ?

#### **3.2 LA STRATÉGIE D'ATTRIBUTION POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN**

- Du diagnostic et de son actualisation
  - Préciser les objectifs de rééquilibrage
  - Identifier les marges de manœuvre et les leviers mobilisables pour les attributions et les relogements
  - S'assurer de la bonne articulation entre les différents volets du NPRU et entre le NPRU et la politique d'attribution du territoire

12h30 ... 14h00

Pause déjeuner

14h00 ... 17h00

### **4/ FAIRE DES ATTRIBUTIONS UN LEVIER POUR LA MIXITÉ**

**Christophe NOYÉ**

#### **4.1 TÉMOIGNAGE D'UN ACTEUR ET EXEMPLES D'INTERVENTIONS**

- **Séverine HANSER** Chargée de mission Politiques Sociales  
Pôle Innovations et Politiques Sociales

#### **4.2 LES LEVIERS D'INTERVENTION**

- Agir sur l'offre
- Agir sur la commercialisation et les attributions

17h00... 17h15

**IDENTIFIER LES POINTS CLEFS QUI SE DÉGAGENT DE LA JOURNÉE ?**

# JOUR 3

9h00 ... 9h30  
10h00 ... 12h30

Accueil des stagiaires

## 5/ FAIRE DES RELOGEMENTS UN LEVIER POUR LA MIXITÉ Francis RATHIER

### 5.1 TÉMOIGNAGE D'UN ACTEUR ET EXEMPLES D'INTERVENTIONS

- **Bertrand CARPENTIER**  
Directeur association La Pose à Valenciennes

### 5.2 DES OBJECTIFS AUX LEVIERS D'ACTION

- Un levier pour l'objectif de mixité
- Des indicateurs nationaux, des cibles à définir localement
- Une échelle « agglomération »
- Le relogement : une étape dans la mise en œuvre des politiques locales ?

12h30 ... 14h00

Pause déjeuner

14h00 ... 16h00

## 6/ CONSTRUIRE SA FEUILLE DE ROUTE Francis RATHIER

### 6.1 TÉMOIGNAGE D'UN ACTEUR ET EXEMPLES D'INTERVENTIONS

- **Virginie CHAHINE** Service PLH, programmation et peuplement / Direction de l'Habitat / Nantes Métropole

- 

### 6.1 PRÉCISER LA STRATÉGIE D'ATTRIBUTION POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN

- Préciser les objectifs de rééquilibrage
- Identifier les marges de manœuvre et les leviers mobilisables pour les attributions et les relogements
- S'assurer de la bonne articulation entre les différents volets du NPRU et entre le NPRU et la politique d'attribution du territoire
- ...

LES STAGIAIRES QUI MOBILISERONT LEUR EXPERIENCE ET SAVOIR-FAIRE POUR PRODUIRE LEUR FEUILLE DE ROUTE SUR LE SUJET  
(TRAVAIL EN PETITS GROUPES)

16h... 16h30

## 7/ ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Retour sur les attentes initiales et leur satisfaction